

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. 1.

QUEBEC, 9 MARS, 1858.

No. 1.

## PROSPECTUS DE "L'OBSERVATEUR."

Sur la scène politique, nous observons ceux qui passent comme ceux qui s'arrêtent, ceux qui travaillent comme ceux qui chôment, ceux qui rient comme ceux qui gémissent. Là, comme ailleurs, l'allure, le maintien, le rire et les larmes, nous offrent de curieuses études et nous révèlent des faits étonnants. Sans quitter le fauteuil éditorial, nous passerons donc d'un camp à l'autre pour étudier les gestes et les actes de tous les figurants. Selon que l'observation l'exigera, la critique ou la louange sera toujours prête, mais dans tous les cas, la justice et la vérité seront les seuls guides de l'une et de l'autre.

Notre manière d'envisager les hommes et les choses nous force d'adopter le genre comique. Selon nous, la raillerie est l'antidote du ridicule, et un journal qui remplirait bien le rôle de l'appliquer, serait d'un grand service au pays. Pour rendre justice et dire la vérité, tous les genres sont bons, mais il vient un temps où le lecteur fatigué d'entendre dire inutilement la vérité dans le genre sérieux, désire que l'on ridiculise tous ceux qui restent sourds à la voix du devoir. Le stigmate est inutile, depuis qu'il ne fait plus rougir la plupart de nos hommes publics; de valets qu'ils sont devenus il faut faire d'eux des bouffons. Pourquoi le peuple n'aurait-il pas le droit de rire de ceux qui se moquent de lui? Puisque les rois ont eu leurs Tribunaux, pourquoi le peuple n'aurait-il pas aussi les siens. Ceux que notre critique atteindra, traiteront, sans doute, de folie, notre entreprise, mais nous redoutons peu leur colère; leur sottise est plus à craindre. L'espoir d'être secondés dans notre tâche, nous encourage et nous fait présager un succès.

Nous recevrons avec reconnaissance tout écrit satyrique marqué au coin de la justice et de la vérité; nous paierons même, à tant la pointe, les mieux coulés et les plus incisifs! Plus l'abus qu'ils frapperont sera grand, plus le prix sera élevé!

Nous terminons en sollicitant respectueusement des souscripteurs et en priant humblement nos confrères de ne pas regarder trop dédaigneusement l'exiguïté de notre journal, mais de croire à la franchise et à la sincérité des sentiments qu'il contient.

### NOTRE JOURNAL.

Nous prions nos lecteurs d'être indulgents à l'égard de notre journal. Le manque de temps et mille contrariétés, nous ont empêché de consacrer à ce numéro toute l'attention désirable. Désormais nous serons plus libres de disposer de notre temps, et nous espérons pouvoir, par notre conduite politique, nous montrer toujours dignes de l'accueil encourageant que nous

osons attendre, non à cause de notre mérite personnel qui est nul, mais à cause des principes que nous défendons. Nous ne saurions donner une meilleure preuve de notre désir de contenter nos lecteurs, qu'en leur annonçant notre intention de publier, sous peu, *L'Observateur*, deux fois par semaine. C'est dire en deux mots que nous voulons, à tout prix, mériter l'approbation et surtout, le patronage du public.

### DISCOURS DU GOUVERNEUR.

Le discours du trône, comme on l'appelle, que Sir Edmund Head a lu aux chambres, le 25 février dernier, ressemble aux précédents; c'est-à-dire qu'il promet beaucoup et n'opérera rien. Il a, néanmoins, sur les autres, un avantage: il est assez court, et cependant assez long pour que l'on puisse dire, en regardant les hommes qui l'ont dicté, que les promesses qu'il contient ne seront jamais réalisées ou ne le seront qu'à demi. Comme tous les discours de la même fabrique, il prédit les merveilles que MM. McDonald, Cartier et compagnie vont opérer pour le bonheur du peuple Canadien.

Dans ce discours, il semble au gouverneur, ou plutôt aux ministres qui le font pérorer, que la loi qui règle l'institution des jurés a besoin de changements!!!

Il semble! Le mot est naïf, pour ne pas dire plus. Jusqu'à présent, les ministres ont donc été sourds ou aveugles, puisqu'ils n'ont pas été certains, en voyant la dégoûtante corruption de la justice et en entendant les cris des opprimés, qu'il était indispensable d'ôter au plus vite, à la justice, son bandeau, son masque et ses fausses balances? Les ministres ne sont pas sourds quand ils entendent le son métallique de leurs émoluments; ils ne sont pas aveugles quand il s'agit de leurs intérêts personnels; mais ils sont muets comme une tombe, quand il leur faut défendre la cause du peuple. Les ministres sont aussi d'opinion qu'il n'y a pas de lois plus importantes que celles qui règlent l'exercice de la franchise électorale; de plus, ils croient que sur ce sujet, nos lois ont besoin d'être amendées; ils sont, comme vaincus que les représentants feront tout en leur pouvoir pour améliorer et simplifier le système actuel. Ils pensent aussi qu'il est nécessaire de pourvoir à la protection des électeurs qualifiés dans l'exercice de leur droit de vote. Cette dernière phrase est certainement de M. Allyn! Après les scènes d'horreur et de dégoût qui ont marqué le triomphe de presque tous les ministres et de leurs suppôts; n'est-ce pas outrageant d'entendre prêcher morale publique et justice par des hommes qui, par leurs votes, les outragent constamment. Mais attendons la fin de cette comédie.

Les ministres ont aussi l'effronterie d'annoncer qu'ils ont l'honneur de présenter aux députés du peuple un projet de loi pour simplifier et améliorer le système de

la vente des terres du domaine public, dans le but d'en faciliter la colonisation. Si le domaine public est dans le même état que le trésor public, il doit être bien abattu; car, si nos ministres simplifient beaucoup les finances de la nation, ils améliorent bien peu sa destinée. Vraiment, il y a des mots que les ministres ne devraient jamais prononcer, tel sont ceux de *Dieu, religion, liberté, patrie, honneur, colonisation*; autrement ils s'exposent à perdre l'usage de la parole.....en Parlement c'est-à-dire! Le peuple sera, sans doute, heureux d'apprendre, que les ministres ont fait explorer des étendues considérables de pays inhabité en vue d'en faciliter l'occupation immédiate. Où ça? sans doute dans le Haut-Canada; car dans la patrie de la race inférieure les explorations ne se font qu'au profit des députés arpenteurs qui supportent le ministère.

Le discours mentionne aussi les pêcheries dans les deux sections de la province, comme dignes de fixer l'attention des représentants du peuple. Il y a bien des années que les pêcheries du golfe sont à la merci de spéculateurs étrangers, combien d'années le seront-elles encore? MM. Albyn et Cartier se chargeront-ils de résoudre cette question?

Le nouveau système de judicature, nous apprend encore le discours, est mis en pratique dans le Bas-Canada. L'administration de la justice en sera rendue plus prompte et plus effective. Nous faisons plus que douter; là où M. Cartier passe, la justice s'y aventure rarement.

Les ministres, par la voix du gouverneur, se félicitent sur les succès toujours croissant de l'entreprise des navires à vapeurs océaniques canadiens; ils prétendent que cette ligne a changé la face de nos affaires avec l'Europe. Plut à Dieu qu'elle eut changé aussi la face de nos affaires avec les ministres.

Les ministres attirent aussi l'attention des députés sur le commerce croissant des lacs; à notre tour, nous attirons l'attention de messieurs les ministres sur la misère toujours croissante des classes ouvrières.

Nos chers et bien-aimés ministres ont aussi le plaisir d'annoncer que la compagnie du Grand Tronc n'imitera plus Sathane qui devorait ses propres enfants; on ne lui sacrifiera point à cette session, les millions de la province, parce que les coffres publics sont vides.

Le discours certifie de plus que les ministres ont disposé des revenus publics selon les principes d'une sage économie, et se termine par l'assurance que les divers documents relatifs à la question du choix de la capitale, et du territoire de la Baie d'Hudson, seront communiqués aux représentants.

Ce dernier paragraphe nous fait espérer l'explication de bien des mystères et la révélation de turpitudes et de lâchetés abominables.

#### LA CRITIQUE.

Il y a deux sortes de critique; la critique impartiale et la critique haineuse. Pour maître la première à Juvenal; Zoïle est le patron de la seconde. Tout en admirant le *castigat rülendo mores* du satirique latin, nous ne prétendons pas cependant le mettre en pratique sur tous les sujets. D'ailleurs notre plume est loin d'être un pinceau. La politique est notre domaine; hors de là, pour nous, point de critique. Nous ne nous permettrons jamais de critiquer les actes religieux d'aucune secte; nous ne l'avons jamais fait et nous ne le ferons

jamais. Quelque soit son nom, sa patrie, son origine, ou son âge, on ne discute point avec une religion, on la raille encore moins; on la médite et on la tolère. Ce qui tient à l'âme doit être au-dessus des attaques de l'homme; Dieu seul est le juge des sentiments du cœur, et lui seul approuve avec justice ou condamne avec raison. Ainsi donc, guidé par cette suprême pensée, nous nous efforcerons de peindre l'homme politique sous ses couleurs véritables: avec sa livrée d'état, son masque d'hier; celui d'aujourd'hui et celui de demain. Nous n'observerons que ses actes publics; ils sont la propriété de tout le monde, et par conséquent nous sommes libres de les discuter selon notre manière de voir et d'après notre conscience. Jamais son caractère privé ne posera devant nous; il nous est défendu par toutes les lois du sentiment et de l'honneur d'en retracer la moindre esquisse.

Nous avons dit ce que nous voulions faire, voici ce que nous aimerions que l'on fit. Il y en a qui ne peuvent lire une ligne sans trouver dans chaque mot une fleur qui les embaume ou une épine qui les perce. A ceux-là nous dirons d'avoir l'odorat un peu plus incertain et le cœur beaucoup moins sensible. Si nous combattons à découvert et toujours en face, nous ne frappons jamais au cœur. Il pourrait bien arriver, qu'attaqués dans l'ombre par des lâches qui se cachent sous l'anonyme, comme les chenapans qui rédigent le *Fantastique* actuel, nous appliquerions au bas de l'épine dorsale de ces individus l'empreinte de notre botte; dans ce seul cas nous frapperons par derrière et à plein pied. Autrement, nous ne voudrions ni du sang ni des larmes, encore moins de l'hypocrisie; nous tâcherons seulement de faire rire aux dépens des hommes publics qui se moquent du peuple.

#### CORPORATION ET CONSEILLERS.

Si notre Corporation est nécessaire, les deux tiers de nos édiles sont bien les hommes les plus nuisibles que nous connaissions. Beaucoup d'entre eux, croient que pour être un bon conseiller, il suffit de rester, pendant toute, une séance, les bras croisés, la bouche béante, d'incliner le front pour répondre oui, et de secouer la tête pour dire non. Pourvu qu'ils puissent porter le titre d'écuyer et faire bombance au souper que donne chaque nouveau maire, ils s'inquiètent peu d'endetter dix fois plus qu'elles ne valent, les propriétés des citoyens. Il en est d'autres qui voudraient alligner les rues de Québec comme les allées d'un parc, et démolir la citadelle pour la transporter dans le Cul-de-Sac. L'embellissement d'une ville est indispensable, mais il faut que les dépenses soient basées sur les revenus. A quoi bon de beaux édifices si vous en chassez les propriétaires? On gaspille l'argent de la cité dans des embellissements qui, pour le présent, ne sont pas du tout nécessaires, et l'on néglige, souvent, de faire les améliorations en apparence les moins utiles, mais en réalité les plus indispensables. Nous connaissons même, un de nos édiles qui est toujours épris du bien public quand il y trouve son compte. Ils prétend que si la Corporation faisait, du Cimetière des Picotés un marché à foin ou à paille dont il pourrait seul retirer un grand profit en vendant aux habitants, des liqueurs et des épices, la ville de Québec serait endettée de cent mille louis de plus, mais n'en souffrirait point! Québec ne changerait sans

doute pas de place, mais les citoyens, écrasés par les taxes municipales actuelles déjà trop exorbitantes, resteraient-ils tranquillement à leurs demeures pour attendre l'huissier de la Corporation? Non, mais l'émigration de nos cultivateurs causée par l'apathie et l'égoïsme de nos ministres, serait suivie de celle de nos citoyens des villes qui fuiraient à l'étranger, pour se soustraire aux taxes municipales toujours croissantes qui les appauvrissent et les découragent.

C'est encore avec les mêmes principes d'économie, que le conseiller en question voudrait, de concert avec son *alter ego*, M. Hector Langevin, le maire actuel, faire disparaître, sans délai, tout le côté sud de la rue Saint-Jean. Si ce plan se réalise à présent, M. Cartier pourra bien dire: L'herbe poussera dans les rues de Québec. Alors l'ennemi implacable de notre ville triomphera.

#### NOS MINISTRES.

On ne sait pas si nos ministres ont une conscience, et encore moins, s'ils sont susceptibles d'en avoir une. Selon l'esprit de la constitution, si toutefois il lui en reste encore, les ministres sont responsables de leurs actes au peuple dont ils ne sont que les humbles serviteurs. En voyant leur conduite on dirait qu'ils comprennent tout le contraire: la manière dont le peuple les a traités, dans les dernières élections, le prouve à l'évidence. Dans le Haut Canada, trois d'entre eux, ont été repoussés par leurs constituants. Dans le Bas Canada, M. Cartier, battu ignominieusement à Montréal n'a été élu à Verchères, qu'en semant la corruption. M. Rose, qui menace, hélas! de laisser au cœur du peuple, beaucoup d'épines, n'est monté au pouvoir qu'avec l'aide du Grand Tronc. A Laprairie, l'humble Loranger n'a été élu qu'avec l'argent et les quarts de fleur de M. Renaud. Nous ne dirons rien de M. Ross: c'est une cheville à ministère. M. Belleau est un zéro ministériel; élu par la reine, membre du conseil législatif dont il est le président, il croit pouvoir se moquer de la sentence du peuple. Prononcer le nom de M. Alley, c'est dire qu'il est le résumé de toutes les corruptions électorales. Quant à M. Sicotte, il doit se trouver étrangement dépaycé parmi un entourage aussi bizarre, pour ne pas dire plus. Il nous rappelle Daniel dans la fosse aux lions.

#### DE PLUS EN PLUS FORT.

Il paraît que notre maire actuel est en possession d'une requête faite par nos Conseillers au nom des citoyens qui n'en connaissent pas même l'existence. Cette requête sera présentée au parlement par le vaillant Hector, afin d'obtenir à la Corporation de Québec de plus grands pouvoirs. On demandera entre autres choses, l'annexion de la banlieue à la cité! Si nos édiles voulaient nous croire, ils comprendraient dans les limites de la ville, tout le Bas-Canada. Pour percevoir les taxes, ils se prendraient, sans doute, aux cheveux, avec nos ministres; mais une telle rixe ferait résoudre un beau problème économique, à savoir: lesquels de nos ministres ou de nos édiles ont la main meilleure pour collecter l'argent du peuple.

Dans les années d'abondance, on permet à nos édiles de puiser dans la bourse du peuple; mais dans un temps de disette, la Corporation devrait se contenter d'écor-

cher ses victimes présentes sans vouloir en égorger d'autres. C'est aux citoyens de la banlieue à dire s'ils pensent comme nous.

MM. Simard, Dubord et Alley, sont dignes de représenter Québec; les ministres et leurs alliés l'ont décidé. Trois députés Bas-Canadiens ont eu assez de courage et d'honneur pour dire, non.

En voyant pour la première fois, des bergers rouges suivre des moutons bleus, M. Simard repétait la prière suivante tirée de ses livres d'élection:

"En vérité, en vérité je vous le dis; il y aura plus de joie dans le ministère pour la conversion d'un seul rouge que pour la persévérance de quatre vingt dix neuf moutons."

Il paraît que la proposition de M. Cauchon a soulevé l'opposition haut canadienne dont la charge principale est tombée sur le dos de M. Alley. C'est qu'aussi 10,000 voteurs tombés sur le dos d'un homme font une vilaine bosse.

Dans le *Courrier du Canada* de vendredi dernier, à propos du rejet de la proposition de M. Cauchon pour faire annuler l'élection de Québec, nous lisons le passage très chrétien qui suit:

"Ainsi M. Cauchon en sera pour le mérite d'avoir voulu priver le Bas-Canada et Québec de trois voix juste au moment où il s'agit de la représentation basée sur la population et du SALUT de notre section de la Province."

Le fervent chevalier se trompe; M. Cauchon ne voulait point priver Québec de ses trois représentants en les envoyant se faire élire LEGALEMENT; mais il avait à cœur de faire disparaître du front de la Cité de Champlain les trois taches qui déparaient son front.

#### COURAGE ET ESPOIR.

Dans le cours de leur élection, à Québec, nos trois représentants non élus, disaient à qui voulaient les entendre, qu'ils rougiront de rester un instant en parlement dès que leur immense popularité serait perdue. S'il fallait croire ces paroles, le mandat de messieurs Simard, Dubord et Alley, expirerait bientôt, car leur prétendue popularité ne reposait que sur la construction des quais de l'Hôpital de Marine et la démolition des vieilles, mais solides murailles de l'ancienne Chambre d'Assemblée. A l'heure qu'il est, des cinq cents voteurs libres et indépendants, auxquels M. Alley faisait construire des quais pour qu'en retour ils lui aidassent à faire son élection, il en reste à peine un cent! Malgré les larmes que les yeux froités d'oignon du rédacteur du *Canadien* mêlent aux ferventes prières du rédacteur du *Courrier du Canada*, les murs du parlement croulent avec rapidité. Chaque pierre qui tombe, rappelle un vote illégal. Tombe, tombe vite, vieux monument de nos luttes politiques, si ta chute doit écraser les nains qui nous trahissent.

#### GRAND MALHEUR.

Il est certain que le ministère actuel triomphera de l'opposition. Afin de s'associer solidement sur leurs... portefeuilles, les ministres en conseil, à l'exception de

M. Sicotte, ont décidé de faire monter à Toronto, tout le ciment de M. Pierre Gauvreau. On dit même, que pour le transporter, le chevalier don Taché a offert son vaisseau à trois quilles le "Rimouski," et que l'offre a été acceptée. Si c'est le cas, le ciment pourrait bien, non pas fortifier le ministère mais en cacher quelques taches.

Tous les honnêtes citoyens sont priés de prendre le deuil.

#### CE QUE NOS MINISTRES DEVRAIENT FAIRE.

Nos ministres font tant de mal et si peu de bien au district de Québec, qu'il ne reste plus qu'à les sommer de faire un grand chemin de notre ville au lac Saint-Jean ou de débarrasser le pays de leurs personnes et surtout de leurs votes. Si nos ouvriers qui maintenant sont obligés de s'expatrier ou de mourir de faim en Canada, pouvaient pénétrer une bonne fois dans nos forêts, nous serions prêts à accorder à nos ministres, même à M. Cartier, pour tout le mal qu'ils ont fait aux citoyens de Québec, une absolution générale et l'oubli du passé.

AUX COLLABORATEURS DU GASCON.—Nous remercions cordialement messieurs les collaborateurs du *Gascon* pour les lignes censées qu'ils nous consacrent dans leur dernier numéro. S'ils s'étaient nommés, nous aurions eu encore plus de satisfaction à les remercier. Nous respectons l'anonyme mais ne l'approuvons point; chacun doit avoir le courage de ses actes, et un *Gascon* plus que tout autre. Il n'y a que les rédacteurs de la *petite guenille* qui doivent se cacher sous l'anonyme. C'est là la raison qui nous a empêché de répondre à ses injures poissardes. Le langage des halles qui couvre ses colonnes soulève le cœur. Bien que rédigé aussi sous l'anonyme, le *Gascon* a au moins du savoir vivre. Aussi voulant cultiver l'amitié de ses collaborateurs, aimerions nous qu'ils relussent notre lecture sur la Nationalité Canadienne. Il nous semblent s'être trompés à l'égard de nos idées sur les prêtres et sur les riches. Une petite explication nous ferait plaisir et n'en augmenterait que plus notre estime pour eux.

#### AVIS A LA CORPORATION DE QUÉBEC.

Un citoyen de la rue Saint-Valier, offre généreusement à nos édiles, dix clous et deux planches pour réparer les marches de l'escalier de la côte Saint-Augustin et prévenir les accidents que leur négligence occasionne journellement.

On nous prie d'annoncer que si les ténèbres entourent les transactions de la Caisse d'économie de St. Roch, la lumière commence à rejaillir de certains faits qui forceront probablement les directeurs de cette institution à dire où sont placées les épargnes des milliers de citoyens qui souffrent aujourd'hui. Si la justice n'était qu'endormie, il faut avouer qu'elle a mis bien du temps à s'éveiller. Dieu-vuille qu'elle ne s'endorme plus.

JAMAIS CONTENT.—Le parti tory du Bas-Canada, prétend n'être pas assez représenté dans le ministère; il nous semble un peu trop exigeant. Sous le ministère

*taché* n'avait-il pas une rosse (Ross) pour les représenter? Maintenant il a de plus une *rose* (Rose). Cette augmentation contient une bonne odeur, piquera-t-elle? C'est une autre affaire.

#### NOUVELLES DIVERSES.

On dit toujours que nous avons une tête (Head) pour nous gouverner; pourquoi donc nos ministres ne s'en servent-ils pas tour-à-tour pour le bien public?

#### UNE PATENTE A VENDRE.

M. Smith, l'Orateur muet de l'assemblée législative était devenu, comme on le sait, le chef de ces tapageurs qui pendant la dernière session faisaient avec leurs pupitres, un vacarme d'enfer. M. Luc Masson, son associé, n'ayant pas été réélu, et M. Smith devant se respecter maintenant qu'il ne peut plus insulter les autres, l'industrie des Corps Frappeurs, (nous allons dire des Esprits Frappeurs!) sera mise à l'enchère. Les représentants qui veulent opposer les mesures populaires feront bien d'acheter la patente de M. Smith.

#### MALADIES.

A Montréal, tout le monde est atteint de la grippe, à Toronto une maladie plus terrible règne parmi la plupart des ministres: celle de gaspiller l'argent du peuple.

ATTENTION!—On demande 10,000 charpentiers pour bâtir 500 cabanes d'écorce, dans la superbe, grande, magnifique, incomparable et imprenable cité d'Outaouais.

"LA QUÉBEC GAZETTE" et les cartes. Dernièrement, la *Quebec Gazette* était fureur parce qu'on jouait aux cartes à l'école normale Laval; prétend-elle qu'on les brase mal? Elle trouverait cela une fleur, si elle songeait un peu à la manière dont nos ministres brasent celles du pays.

SIGNE DES TEMPS.—Aujourd'hui, plus que jamais, la faim et le manque d'ouvrage font crier le peuple. Il y a longtemps qu'il en aurait du parler, car pour l'écraser, le gouvernement ne fut jamais chaussé en *soulier mous*.

#### ADRESSE D'AFFAIRES.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son Bureau d'affaires, dans le Faubourg St. Jean, rue Richelieu, numéro 36. Québec, 9 Mars, 1858.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par semaine: le Mardi. Le prix de l'abonnement est de sept chelins et demi par année, ou de trois chelins et dix-huit sous par six mois, payable d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

On s'abonne, à Québec, chez M. Hardy, libraire, rue de la Fabrique; chez M. Deguise, droguiste, faubourg St. Roch, rue des Fossés; et chez L. M. Darveau, Notaire, rue Richelieu, faubourg St. Jean, rue Richelieu, numéro 36.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées *franche de port*. à L. M. Darveau, faubourg St. Jean, rue Richelieu, numéro 36.

ANNONCES.—Six lignes et au-dessous, 2s. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion subséquente. Dix lignes et au-dessus de six, 2s. 6d. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion suivante. Au-dessus de dix lignes, 2d. par ligne pour la première insertion, et ½d. par ligne pour chaque insertion subséquente.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET REDACTEUR.